

se faire soigner. Se trouvant mieux, mais encore très faible, il déserta un soir, et prit le bateau pour une ville voisine ; de suite nous envoyons à sa recherche sans pouvoir le trouver. Inutile de vous dire notre inquiétude ; une neuvaine fut commencée avec promesse de faire insérer dans le MESSAGER, s'il revenait. Deux jours après, à notre grande surprise, il revint de lui-même, ayant été obligé de marcher une partie du chemin. Gloire à saint Antoine ! *Hôp. Saint-Joseph.*—**SAINTE-REMI (NAPIERVILLE)** : Un homme de cette paroisse avait des affaires importantes à transiger ; et voyant tous les mois, dans votre cher petit MESSAGER, les faveurs de toutes sortes que le bon saint Antoine de Padoue obtient à ceux qui l'invoquent, il fit à deux reprises différentes la promesse d'une piastre pour l'œuvre du Pain et de publier ces faits s'il était exaucé. Le résultat ne s'est pas fait attendre longtemps, et dans chaque cas le grand Thaumaturge a laissé voir qu'on ne l'invoque jamais en vain.

Une autre personne de Saint-Rémi avait promis une piastre pour l'œuvre du Pain, si le bon saint Antoine voulait lui venir en aide pour une faveur qu'il sollicitait ; et, ayant été exaucé, il est heureux de remplir sa promesse et de publier, dans votre MESSAGER, ce fait qui prouve une fois de plus la bonté de ce grand Saint. *Zélateur.*—**CHATEAU-RICHER** : Guérison assez complète d'une malade. *G. A. L.*

—**SAINTE-BERNARD** : Guérison d'une mère de famille. *D. G.*—**QUÉBEC** : Je désire publier à la gloire de saint Antoine, et tout particulièrement pour l'édification de la jeunesse catholique de notre Province, les faveurs spéciales dont mon jeune frère a été l'objet après avoir invoqué ce grand et puissant protecteur.

Quoiqu'il fût attaché de cœur aux enseignements de la religion chrétienne, sa piété, dans la pratique, laissait joliment à désirer, comme cela arrive un peu trop fréquemment chez les jeunes gens ; et, pour cela, notre famille profita d'une affaire qui lui causait beaucoup d'inquiétude, pour l'exhorter à prier et recourir en toute confiance à la Providence par l'intercession de saint Antoine de Padoue. Voici ce qui en était : il y a quelques mois, il apprit par hasard qu'une somme assez considérable qui lui revenait de droit était retenue par le mauvais vouloir d'un de ses supérieurs ; il en avait besoin ; de là grande perplexité. Aussitôt, il fit une promesse à saint Antoine de quelques douzaines de pains pour les pauvres, et, avant une semaine, cette somme lui fut remise bon gré mal gré